



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élargissement

Question au Gouvernement n° 327

Texte de la question

## UNION EUROPÉENNE

**M. le président.** La parole est à M. Gilles Artigues, pour le groupe UDF.

**M. Gilles Artigues.** Monsieur le ministre des affaires étrangères, il y a moins d'une semaine nous étions tous réunis à Versailles pour célébrer, avec nos homologues allemands, le quarantième anniversaire du traité de l'Elysée. Cette cérémonie émouvante a permis de relancer, avec grandeur, le moteur franco-allemand, mais notre enthousiasme a été quelque peu tempéré par les déclarations du secrétaire d'Etat américain à la défense, qui a qualifié l'Allemagne et la France de « vieille Europe » et qui est même allé jusqu'à prétendre que le centre de gravité de notre continent se situait à l'Est. Bien sûr, ces propos ont été légèrement atténués quelques heures plus tard. Il n'empêche que cela doit nous servir de leçon. Il est important, monsieur le ministre, que nous soyons plus exigeants avec nos partenaires européens, plus particulièrement avec les dix pays qui vont nous rejoindre en 2004. Je pense bien évidemment à la Pologne, que nous sommes très heureux d'accueillir, mais qui nous a beaucoup surpris lorsqu'elle a acheté des chasseurs américains F-16.

Pour être crédible et écoutée, il est indispensable que l'Europe parle d'une seule voix et qu'elle présente un front uni au monde, aux Etats-Unis en particulier. En effet, ne nous y trompons pas, plus l'Europe progressera, plus elle fera l'objet d'attaques, de critiques venant de l'extérieur et de tentatives de division ! Monsieur le ministre, partagez-vous ce souci qui est le nôtre ? Par quels moyens, y compris institutionnels, peut-on faire adhérer ces nouveaux pays non seulement à une Europe à finalité économique, mais aussi à une communauté de destin où nous puissions partager nos valeurs et notre idéal commun ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

**M. Dominique de Villepin**, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, vous m'avez posé une question claire : est-ce que je partage votre préoccupation ? Ma réponse est oui ! (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Glavany.** Quel talent !

**M. le ministre des affaires étrangères.** Après Copenhague, la grande famille européenne va se trouver réconciliée.

Nous devons oeuvrer à la constitution d'un véritable esprit européen qui, pour nous, ne repose pas seulement sur un marché. L'esprit européen, c'est une solidarité, ce sont des valeurs communes, c'est une ambition sur la scène internationale. Une fois posés ses principes communs, l'Europe doit se donner les moyens de répondre à cette ambition. C'est à cela que nous travaillons.

Sur le plan institutionnel, ce sont les propositions américaines..., pardon, les propositions franco-allemandes sur

la défense (« Oh ! » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains)...

**M. Maxime Gremetz.** Quel lapsus !

**M. le président.** Monsieur Gremetz !

**M. le ministre des affaires étrangères.** ... et sur les institutions, qui visent à donner plus d'efficacité à la politique européenne de sécurité et de défense. C'est ainsi que nos deux pays ont proposé la nomination d'un ministre européen des affaires étrangères, l'institution d'un vote à la majorité qualifiée, la mise en place de coopérations renforcées. Evidemment, il faut faire le lien avec une politique commune en matière d'armement. Sur le plan opérationnel, c'est la volonté que nous avons affirmée de prendre des initiatives communes. Ce sera le cas dans quelques semaines en Macédoine.

Sur le plan politique, c'est la position de l'Europe sur l'affaire irakienne, exprimée fortement à Bruxelles, à travers des principes clairs : encourager la poursuite de la coopération, donner aux inspecteurs tous les moyens de travailler sur le terrain.

Nous déplorons la décision de la Pologne. Cela doit renforcer notre détermination à démontrer à ces pays que l'Union sera capable de garantir leur sécurité. Nous devons aussi montrer notre capacité à susciter l'adhésion des peuples. C'est ce que fait l'Europe, comme ce fut le cas lors des grandes inondations de cet été, quand elle se mobilise pour répondre à leur inquiétude. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Gilles Artigues](#)

**Circonscription :** Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 327

**Rubrique :** Union européenne

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 janvier 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 janvier 2003